



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article208>

Drogue

# Huit personnes déférées au parquet de la république de Nouadhibou

- Articles de presse - Articles -



Date de mise en ligne : samedi 19 mai 2007

---

Union des Forces de Progrès

---

### **Huit (8) personnes ont été déférées au parquet de la république de Nouadhibou à l'issue de la procédure diligentée sur l'affaire de la drogue par les services régionaux de la sûreté nationale de Dakhlet Nouadhibou, selon le communiqué de la Police judiciaire.**

Parmi ces personnes, cinq, deux mauritaniens, deux français et un marocain, ont été placées sous mandat de dépôt. Deux mauritaniens ont été libérés mais inculpés et un autre, avec un dossier classé sans suite, a été libéré. Les 7 individus inculpés l'ont été pour association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants à haut risque et complicité de blanchiment d'argent et terrorisme.

Le communiqué précise que cinq individus dont les présumés co-auteurs de ce trafic, trois mauritaniens et deux belges, sont toujours en fuite et font l'objet de recherche au plan national et international.

Les deux belges, note le communiqué, sont connus des services de police de leur pays, le premier pour trafic de cocaïne et escroquerie et le second pour trafic de cocaïne, empoisonnement de denrées et association de malfaiteurs.

La direction de la Police judiciaire et de la sécurité publique précise que le bureau central national - Interpol coopère en permanence avec l'OIPC-Interpol et avec les pays dont les ressortissants sont impliqués dans cette affaire relevant qu'une mission de cette organisation s'est rendue à Nouadhibou où elle a apporté une assistance utile aux magistrats et enquêteurs en charge du dossier.

AMI